

ANNEXE TECHNIQUE
Ingénierie territoriale

**Portant actualisation et consolidation de l'annexe technique de la convention
de financement initiale N°2266D0700**

CONCLU ENTRE GRAND CHAMBERY ET L'ADEME

Appel à projets – AVELO 2

Descriptif technique

Axe 4 : Ingénierie territoriale, financement d'un.e chargé.e de mission vélo sur le territoire de Grand Chambéry.

Bénéficiaire : Grand Chambéry

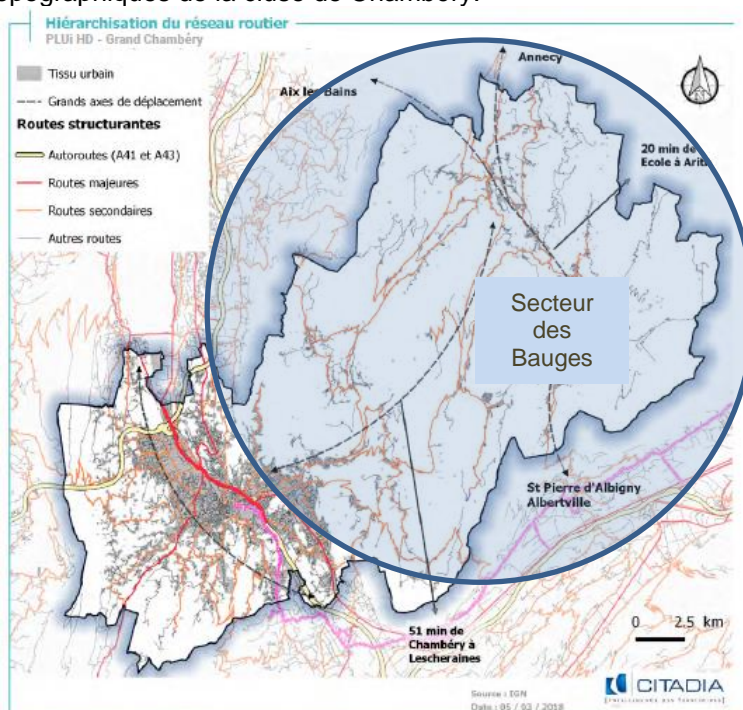
1) CONTEXTE

La collectivité **Grand Chambéry** est lauréate de l'AAP AVELO 2. Dans sa candidature, elle a présenté les actions qu'elle souhaite mettre en œuvre sur son territoire. Au titre de l'axe 4, l'ADEME a décidé de l'accompagner en finançant le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission vélo / mobilités actives (non-titulaire de la Fonction publique) pour mettre en œuvre sa politique cyclable (réalisation du schéma, animation/communication, développement des services, évaluation, accompagnement des changements de pratiques sociales et comportement).

DESCRIPTION TERRITOIRE

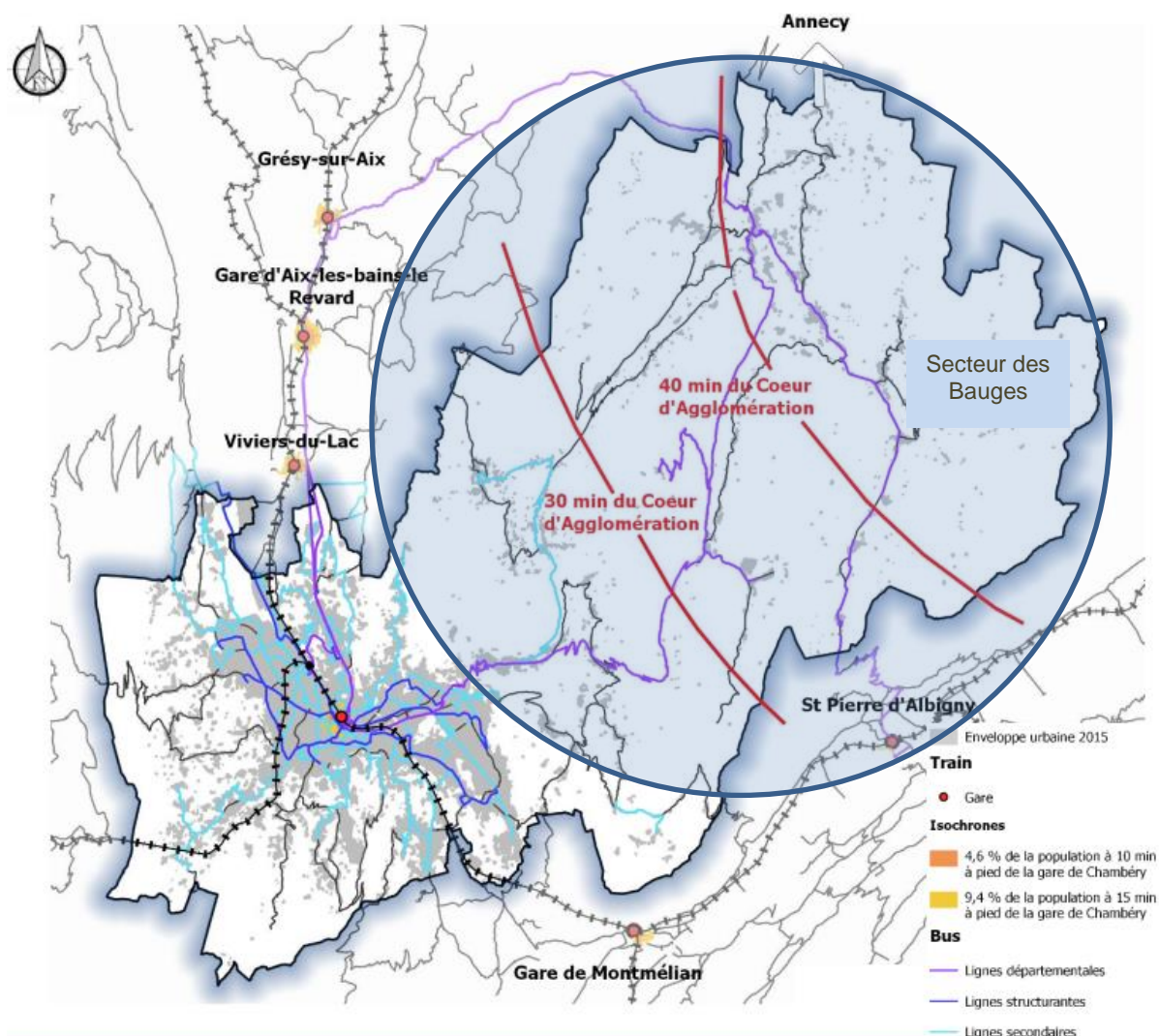
Le territoire de Grand Chambéry se trouve à la convergence de grandes infrastructures de transport qui positionnent l'agglomération au cœur des flux du sillon alpin.

Le réseau viarie est structuré autour d'un axe nord-sud qui prend appui sur une Voie Rapide Urbaine, située au cœur de la cluse de Chambéry. Ce réseau est par ailleurs conditionné par les contraintes géographiques et topographiques de la cluse de Chambéry.



Principales voiries sur le territoire de Grand Chambéry

Les principales lignes de transports collectifs reflètent également ce relief marqué.

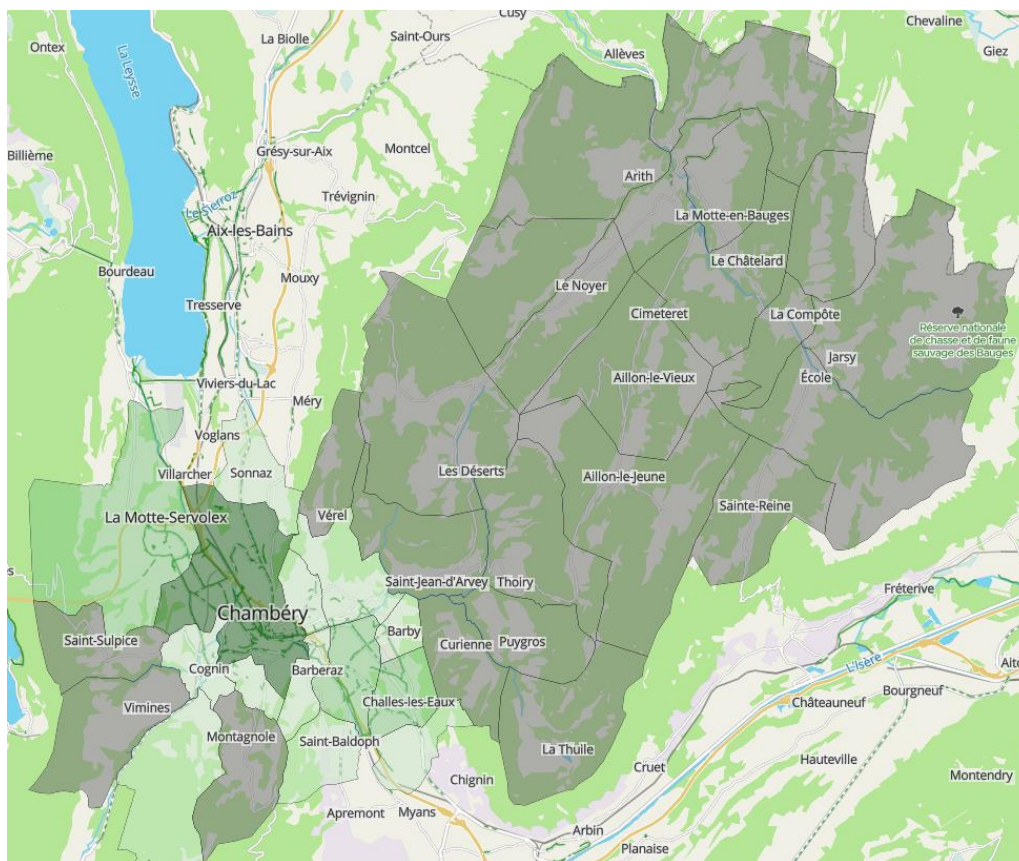


Principaux axes de desserte en transports collectifs sur Grand Chambéry

Les communes du secteur des Bauges sont situées en moyenne montagne. Elles ne bénéficient pas de gare ni de voie rapide.

En termes d'aménagements cyclables, Grand Chambéry propose également plus de 95 km d'aménagements cyclables en secteur urbain et péri-urbain.

Le secteur des Bauges demeure un espace à développer afin d'encourager la pratique cyclable au quotidien : c'est le territoire cible des principales actions de ce projet.



Des aménagements cyclables presque exclusivement dans le secteur urbain et péri-urbain de la cluse de Chambéry

- Durée de la mission : **24 mois**
- % d'ETP consacré à cette mission vélo : **100 %**
- Date prévisionnelle de début de mission : **27 novembre 2023**
- Service et/ou direction concerné(e) : Direction Mobilité
- Manager référent, fonction : Emmanuel ROCHE
- Elu référent : Vice-Président(e) en charge du transport- mobilités : M. Christophe PIERRETON
- Formation du (de la) chargé(e) de mission :
Le(la) chargé(e) de mission embauché.e doit apporter une forte plus-value technique sur le territoire. L'ADEME préconise une formation de niveau BAC+5 en transport, mobilité, aménagement ou une expérience professionnelle équivalente.

2) REALISATION DE L'OPERATION

Les actions décrites ci-dessous seront suivies ou mises en œuvre par le/la chargé(e) de mission

Missions du/de la chargé.e de mission	Descriptif de l'action	Objectifs de l'action	Public(s) cible(s)
Action 1 : Suivi de l'étude du schéma cyclable des Bauges	Rédaction du cahier des charges si le recrutement se fait assez tôt Interface avec le bureau d'études Participation aux réunions de concertation Suivi administratif et financier de la mission	Disposer d'une politique cyclable globale, cohérente et partagée à l'échelle des Bauges.	Tout public

Action 2 Mise en œuvre des actions retenues au schéma directeur	Déploiement des premières actions, notamment en termes d'infrastructures : lancement d'études, suivi de travaux (appels d'offres, réunions de chantier, suivi administratif et financier...)	Mettre en œuvre les actions définies dans le schéma cyclable	Tout public
Action 3 Participation au déploiement du service vélo	Expérimentation d'un service de location décentralisé – le chargé de mission assurera la coordination avec l'ensemble de la démarche dans les Bauges.	Permettre de tester des vélos dans les Bauges sans avoir à se déplacer loin	Tout public
Action 4 Être l'interlocuteur des acteurs des Bauges	Être le point d'entrée à Grand Chambéry sur l'ensemble de la démarche	Assurer le partage d'information pour aboutir à une politique faisant consensus et dont les acteurs locaux pourront s'emparer	Elus, associations

Planning prévisionnel :

Actions à engager	Date de début	Durée	Date de fin
Suivi de l'étude du schéma cyclable des Bauges	Janvier 2024	12 mois	Décembre 2024
Mise en œuvre des actions retenues au schéma directeur	Janvier 2025	12 mois	Décembre 2025
Participation au déploiement du service vélo	Janvier 2024	24 mois	Décembre 2025
Être l'interlocuteur des acteurs des Bauges	Janvier 2024	24 mois	Décembre 2025

3) SUIVI ET DOCUMENTS A FOURNIR

3.1 *Comité de suivi de l'activité du (de la) chargé(e) de mission*

Il est prévu au minimum, la tenue **d'un comité de suivi** de l'activité du (de la) chargé(e) de mission **par an** dont les objectifs seront de :

- Réaliser le bilan des actions mises en œuvre durant l'année écoulée.
- Préparer les perspectives d'activité de l'année suivante.

Le comité de suivi sera composé à minima de l' élu référent et/ou du responsable de la collectivité, du responsable technique chargé d'encadrer l'activité du/de la chargé(e) de mission, du/de la chargé(e) de mission et d'une personne de l'ADEME. Pourront être conviés à participer à ce comité les représentants de la DDT, de la DREAL, du CEREMA, de la Région et du Département et de toutes autres personnes concernées par ce projet, notamment les associations cyclistes locales.

Des points d'étapes techniques pourront être effectués en présence des personnes faisant partie du comité de suivi.

3.2 Participation aux réseaux régional et national

Dans le cadre de l'animation du réseau des chargé.e.s de mission vélo régional et du réseau national AVELO 2, la collectivité s'engage à participer aux rencontres et ateliers organisés par l'ADEME dans le cadre de cette animation mais également aux réunions de valorisation de l'appel à projets que pourrait organiser le Ministère de la Transition Ecologique ou l'ADEME.

3.3 Suivi et évaluation des actions

La collectivité s'engage à définir en amont puis à mettre en œuvre un plan de suivi et d'évaluation de chaque action mise en place et de l'impact global de la mission. Elle pourra sur ce dernier point s'appuyer sur l'outil de suivi ADEME intitulé *Cycloscope* pour consolider des indicateurs d'offre et d'usage en début et fin de programme.

3.4 Rapport(s) d'avancement et rapport final

Le bénéficiaire adressera à l'ADEME

- Un rapport d'avancement à l'issue de la 1ère année d'activité du/de la Chargé(e) de mission vélo, et dans un délai de 3 mois.
- Un rapport final sera remis en fin de programme d'action.

Les rapports d'avancement et le rapport final (envoyés sous format numérique office et PDF) serviront de support aux réunions du comité de suivi (décrites ci-dessus).

Le contenu des rapports permettra de justifier des actions mises en œuvre par le/la chargé(e) de mission sur l'année écoulée.

Ils seront composés à minima :

- Du dossier bilan ci-après complété pour chaque action ;
- De tous les supports de communication réalisés (photos, articles presse, PowerPoint, affiches...);
- La structure porteuse du Chargé.e de mission devra faire figurer dans chaque rapport les ETPT réellement utilisés sur la période pour la fonction de Chargé.e de mission (cette information est nécessaire pour le calcul du forfait par Chargé.e de mission).

Ces rapports seront diffusables sur le site internet de l'ADEME et sur la plateforme France Mobilités.

Les documents devront être fournis par l'intermédiaire de la plateforme www.agirpourlatransition.ademe.fr.

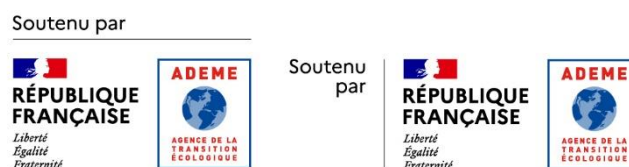
Les éléments suivants pourront compléter le rapport final :

- Le bilan des difficultés rencontrées ;
- La liste des contributions éventuelles au réseau des chargés de mission vélo de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du réseau national AVELO 2 animé par l'ADEME et auxquelles le territoire a participé en tant que pilote, contributeur, animateur, participant ou expert ;
- Les orientations envisagées à la suite de la réalisation du programme d'actions.

Le rapport final doit être transmis à l'ADEME à l'issue de la durée technique de l'opération
(fin de mission du/de la chargé.e de mission)

3.5 Communication

La collectivité s'engage à indiquer dans toutes ses communications : « Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME » et à y faire apparaître le logo de l'ADEME.



La collectivité s'engage par ailleurs à informer ses administrés du lancement de cette démarche et de ses résultats.

Chacune des parties s'engage à s'informer mutuellement sur les actions de communication et de promotion engagées dans le cadre du programme d'actions.

La communication sur le projet et la valorisation de résultats avant validation du rapport final de l'étude sera préalablement soumise à l'accord de l'ADEME.

4) RESPONSABLE TECHNIQUE POUR L'ADEME

Mathias COPY sera chargé du suivi de l'opération à l'ADEME.

Coordonnées mail : mathias.copy@ademe.fr

Dossier bilan d'activité à actualiser chaque année

Chargé.e.s de mission vélo

Bilan n° X

Activité du/de la chargé.e de mission

Descriptif des actions

.....

Personnes en charge du projet :

<u>Elu référent</u>	<u>Chargé(e) de mission vélo</u> <u>Contact technique</u>	<u>Responsable du/de la chargé(e)</u> <u>de mission vélo</u>
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Fonction :	% temps vélo : Autre fonction :	Fonction :
Tél :	Tél :	Tél :
E-mail :	E-mail :	E-mail :

La fiche bilan ci-après doit être complétée pour chaque action. La collectivité pourra joindre à cette fiche tous documents et informations qu'elle trouvera utile de faire partager.

A compléter pour chaque action

FICHE ACTION N° X

Intitulé de l'action :

<p>Date de début de l'action : Durée prévisionnelle : Date de fin : Action inscrite au schéma vélo (OUI/NON) :</p>

DESCRIPTIF DE L'ACTION

OBJECTIFS DE L'ACTION

PUBLIC(S) CIBLE(S)

EVALUATION QUALITATIVE : CLES DE REUSSITE, POINTS DE VIGILANCE, PISTES D'AMELIORATION

INDICATEURS DE MOYENS, D'ACTIVITES, DE PARTICIPATION ET D'IMPACT

Indicateurs de moyens (<i>moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation de l'action</i>)		
	Objectif	Résultat (à remplir à chaque bilan)
Temps passé (nb de jour/ETP)		
Coûts estimés (€)		

Indicateurs de mise en œuvre de l'action, en %, et spécifique à l'action (<i>ex. nbre réunions/manifestations organisées sur le vélo, nbre km de voies cyclables aménagés, nbre de stationnements vélo installés ...</i>)		
	Objectif	Résultat (à remplir à chaque bilan)
Taux de mise en œuvre	100 %	
Indicateur spécifique à l'action		
Indicateur spécifique à l'action		
Indicateur...		

Indicateurs emblématiques spécifiques à l'action, permettant de juger de l'ampleur de la mobilisation <i>(ex : nbre de personnes touchées, formées, sensibilisées, nbre de participants aux réunions, nbre d'adhérents au dispositif, nbre de prêts de vélo, comptages ...)</i>		
	Objectif	Résultat (à remplir à chaque bilan)
...		

Indicateurs d'impact environnemental, de changement de comportement, de passage à l'action <i>(ex. nbre ou % de vélos acquis après le prêt, nbre d'agents venant travailler à vélo, nbre de ...)</i>		
	Objectif	Résultat (à remplir à chaque bilan)
Nbre de Km et/ou CO2 évités		
...		

ÉTAPES CLES DE L'ACTION

Étape	Date prévisionnelle (mois/année)	Date de réalisation (mois/année)	Remarque(s)

PARTENAIRES MOBILISES

PARTENAIRES DE L'ACTION: Collectivités, Etat, Région, Conseil départemental, associations, entreprises, ...

Partenaire (s)	Nature du partenariat				
	Financier*	Technique*	Humain*	Matériel*	Autre(s), préciser :
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>*Description :</i>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>*Description :</i>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>*Description :</i>				

COMMUNICATION CONCERNANT L'ACTION (NATURE DES SUPPORTS UTILISES, MODALITES DE VALORISATION DES RESULTATS, ...)

Tout support visuel permettant d'illustrer l'action pourra utilement être joint au bilan.